



RENSEIGNEMENTS

SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Le virus du Nil occidental

Qu'est-ce que le virus du Nil occidental?

Le virus du Nil occidental (VNO) est un microorganisme qui peut entraîner l'œdème du cerveau (encéphalite). Le VNO se retrouve surtout chez les oiseaux, les chevaux et les moustiques.

Comment le virus du Nil occidental se propage-t-il?

Le VNO se transmet aux humains par la piqûre d'un moustique infecté. Les moustiques attrapent le VNO en se nourrissant sur un oiseau ou un autre animal infecté. Les oiseaux sont le principal réservoir du virus et les moustiques servent de vecteur (transmetteur). Le VNO a été trouvé chez environ 160 types d'oiseaux. Certaines espèces d'oiseaux ne démontrent aucun signe visible de maladie, mais d'autres – comme les corneilles, les corbeaux et les geais bleus – tombent malades et meurent souvent.

Les cas de VNO augmentent chaque année et ils sont liés au changement climatique. En effet, les modèles de réchauffement climatique montrent des hivers et des étés plus chauds et des changements de précipitations pour le Canada. Ce genre de météo favorise la multiplication des moustiques pendant de plus longues périodes, ce qui accroît le taux d'infection au VNO.

Quels sont les symptômes?

Un petit pourcentage des personnes infectées développent une maladie grave accompagnée de forte fièvre, maux de tête, raideur musculaire, tremblements, convulsions, perte de vision, le coma et la paralysie. Les symptômes peuvent durer plusieurs semaines, mais les effets sur le cerveau peuvent être permanents. Les cas graves de VNO peuvent entraîner la mort.

Environ 20 pour cent des personnes infectées auront des symptômes comme de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, des ganglions enflés, des vomissements et des éruptions cutanées. Ces symptômes durent habituellement quelques jours, mais peuvent aussi se prolonger pendant plusieurs semaines.

Environ 80 pour cent des personnes infectées n'auront aucun symptôme. Ceux-ci apparaissent habituellement de 3 à 15 jours après la piqûre d'un moustique infecté. Les personnes de 50 ans et plus, celles dont le système immunitaire est affaibli et celles qui ont subi une transplantation d'organe sont plus susceptibles de développer une grave infection. Il n'existe aucun vaccin pour le VNO et aucun traitement spécifique. Les épreuves sanguines sont utilisées pour confirmer l'infection.

.../2

Qui est touché?

Tous les travailleurs peuvent attraper le VNO. Les travailleurs qui courent un plus grand risque d'exposition au VNO incluent notamment ceux qui travaillent dehors :

- Cols bleus
- Jardiniers et ouvriers d'entretien des terrains
- Journaliers
- Travailleurs de la voirie
- Travailleurs agricoles

Ceux qui travaillent dans les usines de traitement des eaux usées et dans les laboratoires où sont manipulés les tissus et fluides infectés au VNO sont plus à risque d'être infectés. Les chercheurs qui travaillent avec des animaux, les travailleurs de la santé, les intervenants en cas d'urgence et les travailleurs de la santé publique peuvent aussi attraper le VNO.

Identifier les problèmes

Le virus du Nil occidental doit être reconnu comme un risque pour la santé et la sécurité au travail. Les inspections sont importantes pour reconnaître les dangers d'infection pour les travailleurs. Par exemple, le nombre excessif d'heures passées à l'extérieur pourrait être noté et minimisé pour réduire l'incidence des piqûres de moustiques. Les inspections peuvent aider à repérer les mauvaises méthodes d'organisation et pratiques de travail qui peuvent mener à une exposition professionnelle au VNO.

Que peut-on faire pour prévenir l'exposition des travailleurs?

Les employeurs doivent prendre les moyens qui suivent pour protéger les travailleurs :

- Offrir une formation à tous les travailleurs sur les risques pour la santé du VNO et sur sa transmission.

- Mettre en œuvre un plan de contrôle exhaustif de l'exposition au VNO.
- Garder les travailleurs à l'intérieur autant que possible au crépuscule et à l'aube, lorsque les moustiques sont le plus actifs. C'est de la fin juillet au début d'août que l'exposition au VNO par les moustiques est la plus élevée. Les employeurs devraient minimiser le travail à l'extérieur pendant cette période.
- Organiser le travail à l'extérieur de façon à ce qu'il se fasse les jours où il fait plus frais, où il vente davantage et où le soleil est très fort. Les moustiques sont moins actifs dans ces conditions météorologiques.
- Éliminer toutes les sources d'eau stagnante au travail et dans les aires de travail pour diminuer la reproduction des moustiques. S'il est impossible d'éliminer l'eau stagnante, il faut la changer au moins tous les trois jours, ou l'aérer pour en assurer la circulation afin d'empêcher les larves de moustiques d'éclore.
- Éliminer les pneus usagés des lieux de travail.
- Renverser les seaux, barils, brouettes ou tout autre matériel dans lequel l'eau peut s'accumuler.
- Faciliter tout rapport de maladie et toute surveillance médicale pour repérer le VNO.
- Entretien des installations : nettoyage des gouttières, entretien des piscines extérieures, moustiquaires bien installées sur les portes et les fenêtres, entretien de la pelouse, etc.
- Utiliser des lampes anti-insectes électriques près des lieux de travail pour attirer et tuer les moustiques.
- Fournir aux travailleurs des chemises à manches longues, des pantalons et des chaussettes de couleur pâle, ainsi que des chapeaux moustiquaires munis de

filets adéquats. Fournir aussi des vêtements en mailles de filet (vêtements anti-insectes) lorsqu'il fait chaud pour prévenir le stress thermique.

- Fournir des buanderies sur les lieux de travail pour les vêtements traités avec des répulsifs.
- Fournir des pelles pour ramasser les oiseaux et autres petits animaux morts.
- Fournir de longs gants de cuir lorsque des gants de travail ardu sont nécessaires.
- Offrir une formation aux travailleurs qui ramassent les oiseaux morts ou qui manipulent les oiseaux. Ces travailleurs devraient utiliser des gants résistants aux perforations (par-dessus des gants médicaux) et mettre les oiseaux recueillis dans deux sacs. Après avoir manipulé les oiseaux, les travailleurs doivent retirer leurs gants et se laver les mains.
- Veiller à ce que les techniciens vétérinaires portent des blouses et des gants, ainsi que des masques et des protections pour les yeux.
- Offrir des insectifuges – ceux qui contiennent du DEET, de la picaridine ou de l'huile d'eucalyptus à odeur de citronnelle sont les plus efficaces. L'huile de soja, la citronnelle et la lavande se sont aussi avérées efficaces comme répulsifs. N'utilisez jamais un répulsif qui contient plus de 30 % DEET parce qu'il peut, comme toxine, avoir un effet sur le système nerveux central.
- Fournir une formation sur l'utilisation des insectifuges.
- Avertir les travailleuses enceintes de ne pas utiliser de répulsif contenant du DEET ou de la perméthrine.
- Vaporiser les vêtements de travail avec un insectifuge. Ne pas appliquer de répulsif contenant de la perméthrine directement sur la peau à cause de sa

toxicité et de ses effets possibles sur le système nerveux central.

- Fournir aux travailleurs de laboratoire des aiguilles sécuritaires.
- Fournir aux travailleurs de laboratoire des visières de protection complètes, des blouses, des gants et des respirateurs N95 pour éviter la transmission du VNO par le sang aérosolisé.
- Éliminer ou minimiser la manipulation d'animaux morts, de leurs tissus et de leur sang.

Les insectifuges peuvent avoir des effets indésirables sur la santé humaine et l'environnement. Il est important de les utiliser avec prudence. Ce n'est pas parce que le pourcentage d'ingrédients actifs (comme le DEET) est plus élevé que la protection sera meilleure. Cela signifie seulement qu'elle durera plus longtemps. Il est préférable d'utiliser les insectifuges à la plus basse concentration efficace. Les employeurs doivent fournir des installations de lavage pour permettre aux travailleurs de faire disparaître les répulsifs. Ne vaporisez pas directement les insectifuges sur votre visage. Il faut en vaporiser sur les mains puis l'appliquer prudemment sur le visage. Les travailleurs doivent se laver les mains immédiatement après avoir appliqué les insectifuges et avant de manger, de boire ou de fumer.

Certaines municipalités ont recours à la brumisation ou à l'épandage aérien de pesticides pour prévenir le VNO, mais ces mesures entraînent des risques pour l'environnement et la santé publique. Le malathion, un pesticide couramment utilisé pour la brumisation, est une neurotoxine qui peut causer des maux de tête, des nausées et de la diarrhée. Il a été démontré qu'il a des effets sur le système immunitaire et peut causer le cancer du

sein et le lymphome non hodgkinien. La brumisation et l'épandage aérien de pesticides peut contaminer des sources d'eau et nuire aux poissons et à la faune.

Des stratégies pour le changement

Les stratégies qui suivent peuvent aider à prévenir l'exposition au VNO :

- Inscrivez la planification de la prévention du VNO à l'ordre du jour de la réunion mixte de santé et de sécurité au travail.
- Exigez un entretien régulier des lieux de travail.
- Demandez la mise en œuvre d'une organisation du travail qui empêche l'exposition au VNO.
- Abordez le dossier à la table de négociation.
- Offrez les cours du SCFP sur le VNO au travail.
- Élaborez une politique sur le VNO pour les lieux de travail, en commençant par une déclaration qui reconnaît que le VNO au travail est un risque pour la santé et la sécurité. Toutes les mesures doivent être prises pour prévenir ce risque.
- Prévoyez des moyens d'action collectifs sur le VNO au travail lorsque les employeurs ne répondent pas aux besoins des travailleurs.

Indemnisation des travailleurs

Les membres du SCFP infectés par le VNO au travail doivent déposer une demande d'indemnisation des accidents du travail. La présentation d'une demande est une étape importante dans la reconnaissance du VNO au travail comme maladie indemnifiable. Si vous tombez malade et que vous ne déposez pas immédiatement une demande, vous pourriez limiter vos chances d'être indemnisé.

Conclusion

Il y a beaucoup de facteurs à considérer dans la prévention de l'exposition au VNO. Les employeurs doivent travailler avec les syndicats pour assurer la mise en place d'une stratégie complète de prévention. Il est important que la stratégie protège les travailleurs qui sont aux premières lignes du travail à l'extérieur et qui manipulent du sang, du tissu et des carcasses d'animaux infectés.

La loi oblige les employeurs à assurer un milieu de travail sain et sans danger. Cette responsabilité s'appelle la « clause de devoir général de diligence ». Empêcher l'exposition professionnelle au VNO est nécessaire pour assurer la santé et la sécurité au travail.

Cette fiche de renseignements vise à aider les membres du SCFP à réagir au danger. On peut trouver de plus amples renseignements dans les directives en santé et sécurité du SCFP intitulé *La lutte aux agents infectieux dans le milieu de travail*.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service de santé et de sécurité du SCFP
1375, boulevard St. Laurent
OTTAWA, ON K1G 0Z7
Tél. : (613) 237-1590
Télec. : (613) 237-5508
Courriel : sante_secureite@scfp.ca
www.scfp.ca